



26 AVR. 2013

Madame Sonia L'Heureux  
Directrice parlementaire du budget par intérim  
Bibliothèque du Parlement  
Ottawa ON K1A 0A9



Madame,

Je réponds à la lettre que votre prédécesseur, monsieur Kevin Page, a envoyée le 19 février 2013, au sujet de l'estimation des coûts du projet de loi C-464 : *Congé parental lors de naissances ou d'adoptions multiples*.

Compte tenu de l'avis revu que Statistique Canada nous a récemment communiqué, nous comprenons également que les données présentées dans CANSIM, Tableau 102-4515 – *Naissances vivantes et morts fœtales (mortinaissances), selon la géographie – Type de naissance (simple ou multiple)*, indiquent le nombre d'enfants nés lors de naissances multiples, et non le nombre de naissances multiples. Par conséquent, nous avons ravisé les premières estimations d'environ 100 millions de dollars par année à environ 50 millions de dollars par année.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ian Shugart